Saint-Léger
en Gaume

N° 144

Février 2022

Bulletin d'informations communales



Fraisiers de Meix-le-Tige









D SOLUTIONS

TOUS TRAVAUX DE FINITIONS & D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Chers concitoyens,

En 2015, j' ai créé « D SOLUTIONS » une société spécialisée dans les travaux de finition au GD de Luxembourg.

Je réalise des travaux de ragréages plâtre et enduit, travaux de peinture, travaux de carrelage, cloisons et faux plafonds, menuiseries intérieures, petits travaux de réparation et bricolages divers, rénovation douche et baignoire, ...

Je dispose d' un n° de TVA belge pour réaliser des travaux à 6%.

Finitions impeccables, solutions personnalisées, qualité luxembourgeoise et prix belge.

Cordialement,
Denis Decolle,
Gérant

6, rue de la Scierie
6747 Saint-Léger
Tél : 063 23 95 29

www.dsolutions.lu
denis.decolle@dsolutions.lu

28, rue Guillaume Capus
L-4071 Esch-sur-Alzette
Tél : +352 671 19 64 64

Chauffage
Sanitaire
Ventilation

JOSY GONRY SPRL

2 rue des Balbuzards
Zoning industriel
6761 LATOUR
Tél. 063/57 96 44

info@josygonry.be
www.josygonry.be

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

KÉVIN BILOCQ

TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT

+32 497 94 27 19

kevinbilocq@hotmail.com

Châtillon

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886

Table des matières

Vie communale
- Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
- Réservations des salles du complexe sportif 4
- Pas de vœux mais quelques douceurs 4
- BE-Alert, l'appli qui vous tient informé ! 4
- Mises à l'honneur communales 5
- Chutes de neige, verglas, givre ? Qui est responsable des trottoirs ? 5
- Conditions hivernales : les bonnes pratiques 6
- Sacs poubelles communaux gratuits 6

Vie touristique
- Visitez le Domaine Provincial de Chevetogne 6

Environnement
- Pour que les collectes en porte-à-porte se passent bien 7
- Rejoignez le réseau des assistants compostage 7

Vie sociale
- Les candidatures pour le fond d'impulsion « Citoyens en Action » 8
- Un local flambant neuf pour le Club des Jeunes de Châtillon 8

Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Incendie à l'école de Saint-Léger 9
- Les nouvelles de la consultation de l'ONE 9
- Atout Loisirs 10
- 2 activités extrascolaires organisées par la consultation de l'ONE 10
- La vie à l'accueil… C'est extra 10
- Les stages dans votre commune durant les prochains congés scolaires 11
- Journée ExtrasCOOL du 24 janvier 14

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

L'an dernier à la même époque j'écrivais : *j'espère que 2021 mettra fin à la pandémie qui empoisonne nos vies depuis près d'un an.*
Il n'en est malheureusement rien.
Gardons espoir et attendons des jours meilleurs…

Chaque année à cette époque la commune organisait ce que l'on a appelé « les vœux communaux ». Cette manifestation permettait à tous les bénévoles qui travaillent au sein de nos associations de se rencontrer. Mais aussi de mettre à l'honneur les membres de notre personnel qui ont 10, 20 ou 30 ans d'ancienneté au sein des services de notre commune. Je les félicite pour le travail accompli et leur souhaite une bonne continuation au sein de nos services.

En ce début d'année, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'école communale de Saint-Léger.
Grâce à l'intervention rapide des voisins, le sinistre a été rapidement circonscrit et les dégâts sont limités. Je remercie toutes les personnes qui sont intervenues d'une manière ou d'une autre.

Ayant régulièrement connaissance d'incidents de diverses natures, je remarque que chaque fois un élan de solidarité apparaît sur notre commune. C'est encourageant dans ces moments où l'on aurait tendance à croire que l'on vit dans une société individualiste.

Est-ce un concours de circonstances ? Mais j'écris ces quelques mots le 24 janvier, date correspondant à la journée internationale de l'éducation. Cette journée vise à mettre en valeur l'accueil extrascolaire et tout le personnel de ce secteur ô combien important pour nos enfants et leurs parents. Nous sommes loin de la garderie d'antan et je félicite toutes les accueillantes et leur coordinatrice pour l'énergie qu'elles mettent à trouver des activités innovantes.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8h30	12h00	13h00	16h00
Lundi	08h30 - 12h00		13h00 - 16h00	
Mardi	FERMÉ		13h00 - 16h00	
Mercredi	08h30 - 12h00		13h00 - 16h00	
Jeudi	08h30 - 12h00		13h00 - 16h00	
Vendredi	FERMÉ		13h00 - 16h00	
Samedi - Permanence	09h00 - 12h00		FERMÉ	
Dimanche	FERMÉ		FERMÉ	

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger

Tél. : +32 (0) 63/23.92.94
Fax : +32 (0) 63/23.95.82

www.saint-leger.be
contact@saint-leger.be
Commune de Saint-Léger

Réservations des salles du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone ou par e-mail, durant les heures d'ouverture de l'Administration communale :

- Madame Mélissa SCHUMACKER - 063/23.92.94 – **centresportif@saint-leger.be.**
- Madame Florence TAILLANDIER – **centresportif@saint-leger.be.**
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **centresportif@saint-leger.be.**

Heures d'ouverture de la cafétéria

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / Dimanche
Fermé	19h-23h00	Fermé	19h-23h00	20h-23h (un vendredi sur deux)	Fermé

Pas de vœux mais quelques douceurs...



Une fois encore, nous avons dû nous passer de notre cérémonie annuelle des vœux communaux et, pour la seconde fois, afin de remercier l'ensemble du personnel actif au sein de notre commune, nous avons souhaité leur remettre un petit présent à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Ce n'est pas moins de 135 sacs-cadeaux qui ont ainsi été distribués, remplis de produits de bouche choisis avec goût, le tout, dans le respect des règles sanitaires.
Tous ont apprécié ces bonnes choses et ont pu les partager en famille.



BE-Alert, l'appli qui vous tient informé !

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message, en situation d'urgence, à la population.

Une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. : Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).

L'utilisation de BE-Alert est totalement gratuite et vous pouvez, si vous le souhaitez, recevoir également des informations d'intérêt général (comme, par exemple, les rapports des CODECO concernant les mesures sanitaires).

Vous souhaitez vous inscrire ? Rendez-vous sur le site internet : www.be-alert.be

Vous n'avez pas internet et souhaitez quand-même vous inscrire pour recevoir les informations par SMS ? Un formulaire de demande d'inscription est disponible à l'Administration communale. Il vous suffira de le compléter et de le déposer à Coralie MAHIN.



Mises à l'honneur communales

Traditionnellement, lors de la cérémonie des vœux communaux, le personnel communal est mis à l'honneur pour ses années de carrières au sein de nos différents services (administratifs, ouvriers, enseignants, accueillants, cantinières, dames d'ouvrage, puéricultrices, …).
Malheureusement, une nouvelle fois, le virus nous a empêché d'organiser cette réception.

Nous avons quand-même tenu à honorer leurs années de service en leur remettant un petit cadeau.

- Didier DEPIENNE, depuis 30 ans comme responsable du service travaux. Une tâche aux multiples facettes qui demande une disponibilité, une maîtrise des savoirs de terrain et une connaissance technique reprenant beaucoup de domaines variés.
- Christine OLIMAR pour ses 30 ans à l'école maternelle de Meix-le-Tige.



- Philippe SIMONET, depuis 20 ans au service travaux et plus spécifiquement à l'environnement. C'est lui qui, quotidiennement, contribue à nos villages fleuris et veille sur nos espaces verts. Discret et ayant beaucoup de rigueur, de patience ainsi que de professionnalisme, il a une bonne analyse de sa commune.
- Magali GOFFIN, 21 ans au CPAS. Son travail toujours bien fait dans un domaine où la discrétion est le maître mot. Toujours disponible à l'écoute des personnes, c'est un peu la référence du CPAS.
- Anne-Sophie ROSMAN pour ses 20 ans à l'école de Châtillon.



- Laurence MANCINI pour ses 20 ans de carrière en tant que professeur d'anglais.



- Pierre RONGVAUX qui depuis 10 ans est notre Monsieur « fermeture du complexe » et cela, à toute heure de la soirée, été comme hiver. Toujours présent pour rendre service, même à l'improviste. Un grand merci à lui pour son engagement.
- Anne DI IULIO qui a rejoint l'équipe du CPAS depuis 10 ans. Son cheval de bataille est la médiation de dettes. Toujours disponible et souriante, elle accomplit son travail avec professionnalisme.



Un grand merci à toutes et tous pour votre investissement au sein de notre belle commune.

Chutes de neige, verglas, givre ? Qui est responsable des trottoirs ?

Beaucoup se posent la question quand arrivent les premières neiges…
Voici, avec la section 6 du Règlement Général de Police, la réponse à cette question :



Article 2.6.1 Il est interdit sur la voie publique :

1. de verser ou de laisser s'écouler de l'eau par temps de gel ;
2. d'établir des glissoires ;
3. de déposer de la neige ou de la glace en provenance des propriétés privées.

Article 2.6.2 Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller sans délai à dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. La masse de neige ou de glace, après déblaiement, ne pourra être rassemblée sur les grilles d'égouts, ni sur les accotements, ni sur les voiries pouvant rendre difficile ou dangereuse la circulation des usagers. Cette obligation incombe à tous les riverains.

Article 2.6.3 Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants. En attendant leur enlèvement, le riverain doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Conditions hivernales : les bonnes pratiques à suivre pour votre distribution d'eau



Afin d'éviter les mauvaises surprises liées au gel, voici un bref rappel des gestes malins à appliquer pour garantir un hiver sans tracas.

Compteurs et canalisations sont bien souvent la proie du gel durant l'hiver. D'autant plus pour les bâtiments inoccupés et les secondes résidences.

Afin de pallier les inconvénients du froid (canalisations gelées, entre autres) vous trouverez ci-dessous, quelques conseils pratiques pour passer un hiver en toute tranquillité :

Isolation :

Il est primordial d'isoler le compteur et les canalisations susceptibles de geler. Pour ce faire, favorisez l'utilisation de plaques de polystyrène ou la mousse de polyéthylène, matériaux qui feront très bien l'affaire pour une isolation au top. Evitez les tissus et papier qui eux, absorbent l'humidité.

Si votre compteur se trouve à l'extérieur, même dans une pièce extérieure, veillez bien à couvrir les installations avec un matériau isolant (sac de polystyrène ou de paille). Veillez également à rendre étanche le couvercle, par exemple, en le recouvrant d'une feuille plastique et de terre.

L'isolation du compteur et des canalisations n'est cependant pas une garantie absolue contre les méfaits du gel, c'est pourquoi, idéalement, la température des locaux doit être maintenue au-dessus de 0°C.

Il est également possible de prendre des mesures supplémentaires, à savoir :

- Eviter au maximum les courants d'air en bouchant les ouvertures qui laissent entrer le froid tout en maintenant une aération suffisante ;
- Vidanger l'installation et fermer le robinet situé avant le compteur en cas d'absence prolongé.

La protection du raccordement et des accessoires (dont le compteur et les loges extérieures) vous incombe.

Les fuites provoquées par le gel ne causent pas seulement des dommages matériels et financiers aux occupants de l'habitation concernée. Les habitants du quartier pourraient risquer des problèmes liés à un manque de précaution de votre part.

Sacs poubelles communaux gratuits



Vous étiez absent lors de la distribution des sacs poubelles du 15 janvier dernier ?
Pas de panique, vous pouvez toujours venir les récupérer au guichet de la commune durant les heures d'ouverture de celle-ci.

VIE TOURISTIQUE



Visitez le Domaine Provincial de Chevetogne

Depuis plusieurs années, la Commune de Saint-Léger, en partenariat avec le Domaine Provincial de Chevetogne, met à disposition de ses citoyens des Pass Loisirs, vendus au prix de 95€ (au lieu de 120€ sur place) au guichet de l'Administration communale.

Celui-ci vous permet de visiter le domaine, autant de fois que vous le souhaitez, durant toute la saison d'ouverture du parc, du 2 avril 2022 au 31 décembre 2022, y compris lors des journées spéciales organisées (salon « Passion Robinson », « Fous de Jardins » …), le tout, sans supplément à l'entrée.

Vous ne connaissez pas le Domaine ? Afin de vous faire une idée de toutes les activités proposées et d'avoir un aperçu de ce que vous pourrez y découvrir, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet du Domaine Provincial de Chevetogne : **www.domainedechevetogne.be/**





Pour que les collectes en porte-à-porte se passent bien, 3 règles à respecter !



1. Sortez vos déchets entre 20h la veille et 6h le jour de la collecte. En juin, juillet et août, en fonction des conditions météo (canicule), les collectes sont susceptibles de débuter plus tôt (dès 5h du matin). Nous vous conseillons de sortir vos déchets la veille à partir de 20h.
2. Déposez-les en bordure de voirie, bien visibles, devant votre habitation.
3. Évitez que les déchets gênent la circulation ou qu›ils se dispersent (si nécessaire, nettoyez la voirie). En cas de travaux sur la voirie, vos déchets doivent être déposés à la limite du chantier.

Rejoignez le réseau des assistants compostage

Réduire les déchets de cuisine en fabriquant son compost et réduire les déchets de jardin en les utilisant comme paillage présente de nombreux avantages économiques et écologiques. Pour inciter tout un chacun à réduire sa production de déchets, notre commune et IDELUX Environnement souhaitent mobiliser les citoyens prêts à découvrir, approfondir et partager leurs connaissances. Intéressé ? Participez à une formation gratuite, de mars à octobre 2022, et rejoignez le réseau des assistants compostage.

À qui s›adresse cette formation ?

Cette formation est ouverte à tous, que vous soyez un spécialiste du jardinage ou que vous débutiez dans le domaine. L'objectif est de former un réseau de personnes de référence qui pourront à leur tour venir en aide à des voisins ou amis et participer à des actions de sensibilisation en collaboration avec les conseillers en environnement d'IDELUX Environnement.

Une formation gratuite de 6 modules

La formation offerte se compose de 6 modules pratiques ou théoriques qui auront lieu de mars à octobre 2022. Les dates, horaires et lieux précis seront définis en concertation entre tous les participants. Concrètement, les personnes intéressées devront s'engager à participer à :

- 3 séances théoriques de 2 heures ;
- 1 visite guidée d'un site de traitement des déchets organiques ou déchets verts (une demi-journée) ;
- 1 visite guidée d'un compost chez un particulier ou dans une collectivité (une demi-journée) ;
- 1 rencontre entre tous les assistants formés en 2022 (une demi-journée de clôture).

Les assistants compostage seront également invités à participer à une action de sensibilisation aux côtés des conseillers en environnement d'IDELUX.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font via un formulaire en ligne sur **www.idelux.be > Déchets > Réduire mes déchets >** Rejoignez le réseau des assistants compostage.
Notez que la clôture des inscriptions aura lieu mi-février 2022.

>>> Plus d'infos?

- **sur www.idelux.be/fr/devenez-assistant-compostage.html?IDC=2586&IDD=54965**
- par mail à **reseau.conseillers.environnement@idelux.be**
- par téléphone au 063/23.19.87 (tapez 4), du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.





Les candidatures pour le fond d'impulsion « Citoyens en Action » sont ouvertes !

Vous êtes un groupement citoyen et souhaitez bénéficier d'une aide matérielle et financière pour la réalisation de votre projet qui tendra à (re)dynamiser votre rue/quartier ?



Alors foncez !

« Citoyens en action » vise à soutenir un large éventail d'objectifs : favoriser l'intégration sociale et la convivialité, la transition écologique, la protection de l'environnement naturel et du patrimoine ainsi qu'une mobilité douce, les circuits courts et la consommation locale pour les habitants de l'entité, des villages, des quartiers et des rues.

En pratique :

Les projets peuvent être introduits par tout groupement de personnes créé à cette occasion, comptant au moins quatre individus. Les associations reconnues ainsi que les commerces et entreprises en sont exclus.

Les documents relatifs à cet appel à projets (règlement et formulaire de candidature) sont disponibles sur le site communal : www.saint-leger.be > Ma Commune > Programme Communal de Développement Rural > Citoyens en Action.

Le formulaire de candidature est à renvoyer complété (par voie postale ou électronique) pour au plus tard le 1er mai de chaque année auprès de l'Administration communale.

Les projets retenus seront connus pour le 30 juin et recevront un soutien pouvant aller jusqu'à 500 euros par projet.

LANCEZ-VOUS SANS PLUS ATTENDRE ET FAITES VIVRE VOTRE COMMUNE !

Pour vous aider à compléter votre dossier ou pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à faire appel à la Commune :

- Fabian FORTHOMME - fabian.forthomme@saint-leger.be, échevin en charge du Développement Rural

ou à la FRW :

- Nicolas LECUIVRE - n.lecuivre@frw.be
- Alisée LEQUEUX - a.lequeux@frw.be, agents de développement pour la commune de Saint-Léger









Un local flambant neuf pour le Club des Jeunes de Châtillon



Le Club des Jeunes de Châtillon a pris ses quartiers dans son tout nouveau local situé aux anciens meubles Turbang.

L'équipe du CDJ vous y accueille les vendredis de 18h à 23h (horaires temporaires à l'heure d'écrire ces lignes, évolueront en fonction des mesures sanitaires).

Retrouvez toute l'actualité des jeunes du village de Châtillon sur la page Facebook : Entente Villageoise CDJ Châtillon

➔ Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour leur brocante du 5 juin 2022 (suivant les mesures sanitaires du moment).



Incendie à l'école de Saint-Léger

À la suite de l'incendie survenu le mardi 18 janvier en soirée à l'école communale de Saint-Léger, les équipes éducatives ont intégré le complexe sportif afin de dispenser les cours à leurs élèves.
Malgré la configuration du lieu, les élèves étaient bien installés, que ce soit les classes maternelles dans la petite salle, les classes primaires dans la grande salle, l'accueil extrascolaire et la cantine à la cafétéria.
Grace à la motivation de tous, l'entraide et la solidarité, tout s'est bien déroulé.





UN TOUT GRAND MERCI à la Direction et à l'ensemble de l'équipe éducative, mais aussi aux ouvriers communaux et aux différents services de l'Administration communale et du complexe qui ont dû travailler dans l'urgence afin de trouver des solutions adéquates.





UN TOUT GRAND MERCI aux personnes qui ont donné l'alerte de cet incendie. Grâce à leur réactivité et leurs gestes sur place, ils ont permis d'éviter le pire pour l'école de Conchibois.
Un MERCI également aux parents pour leur compréhension de la situation et pour leurs propositions de soutien.
Il va de soi que l'occupation du complexe a entrainé la suppression de toutes les activités sportives, un MERCI également à tous les sportifs pour leur compréhension.



Après une bonne semaine de nettoyage de l'école par une société spécialisée, les élèves et leurs enseignants ont pu rejoindre leurs classes.

Les nouvelles de la consultation de l'ONE

Toutes nos consultations et activités sont entièrement GRATUITES et ouvertes à tous les enfants de la commune de Saint-Léger.

Layette :



En ce début d'année, c'est avec plaisir que nous avons offert notre traditionnelle layette au 1er enfant de la commune de Saint-Léger né après minuit du réveillon de Noël, à Monsieur David BOURCE et à Madame Laurie WAUTY, heureux parents du petit Tao, né le 25 décembre 2021.

Les prochaines consultations :

11	25	Janvier 2022	De 9h30 à 11h30 sur rendez-vous auprès de notre infirmière Mary-Line BOUCHE Gsm : 0499/57.25.36
8	22	Février 2022	
8	22	Mars 2022	
12	22	Avril 2022	
10	24	Mai 2022	
14	28	Juin 2022	
12	26	Juillet 2022	
9	23	Août 2022	

Liste de nos autres activités :

Uniquement sur réservation (attention : les places sont limitées).

- Le 02 mars 2022 :
 psychomotricité (de 2à 6 ans) de 10h à 11h.
- Le 04 avril 2022 :
 psychomotricité (de 2à 6 ans) de 10h à 11h.
- Le 19 avril 2022 :
 massage bébé (de 0 à 6 mois) de 10h à 11h.
- Le 03 mai 2022 :
 éveil musical (de 2 à 6 ans) de 16h à 17h.
- Le 04 mai 2022 :
 portage bébé (de 0 à 6 mois) de 9h30 à 11h30.
- Le 07 juin 2022 :
 dépistage vue (de 18 mois à 3 ans) de 10h à 12h.

ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Au plaisir de vous y rencontrer,
L'équipe ONE de Saint-Léger.

Atout Loisirs

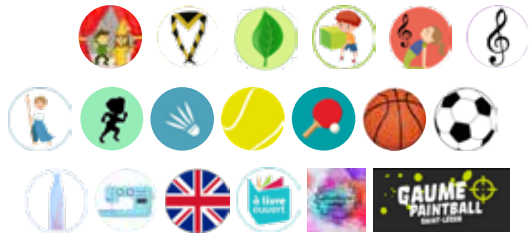
22 mai 2022
10h – 13h
Entrée libre

Complexe sportif
Saint-Léger

ATout Loisirs

Pour découvrir les activités extrascolaires proposées sur la commune de Saint-Léger

rencontrer
partager
essayer



Coordination Accueil Temps Libre
www.sites.google.com/site/atlsaintleger
auxane.jacob@promemploi.be 0496/53 82 88

Échevine de la Petite Enfance
anne.schouveller@saint-leger.be 0497/28 66 13

2 activités extrascolaires organisées par la consultation de l'ONE

Activités entièrement GRATUITES

ÉVEIL MUSICAL : pour les enfants de 2 à 6 ans.
L'univers de la musique, de la relaxation au service du bien-être des enfants.

Quand ?
- Le mardi 01 février 2022 de 16h à 17h.
- Le mardi 03 mai 2022 de 16h à 17h.
- Le mardi 15 novembre de 16h à 17h.

Lieu :
rue du Château, 19 à Saint-Léger
(à côté de la commune dans les locaux de l'ONE).

PSYCHOMOTRICITÉ : pour les enfants de 2 à 6 ans.

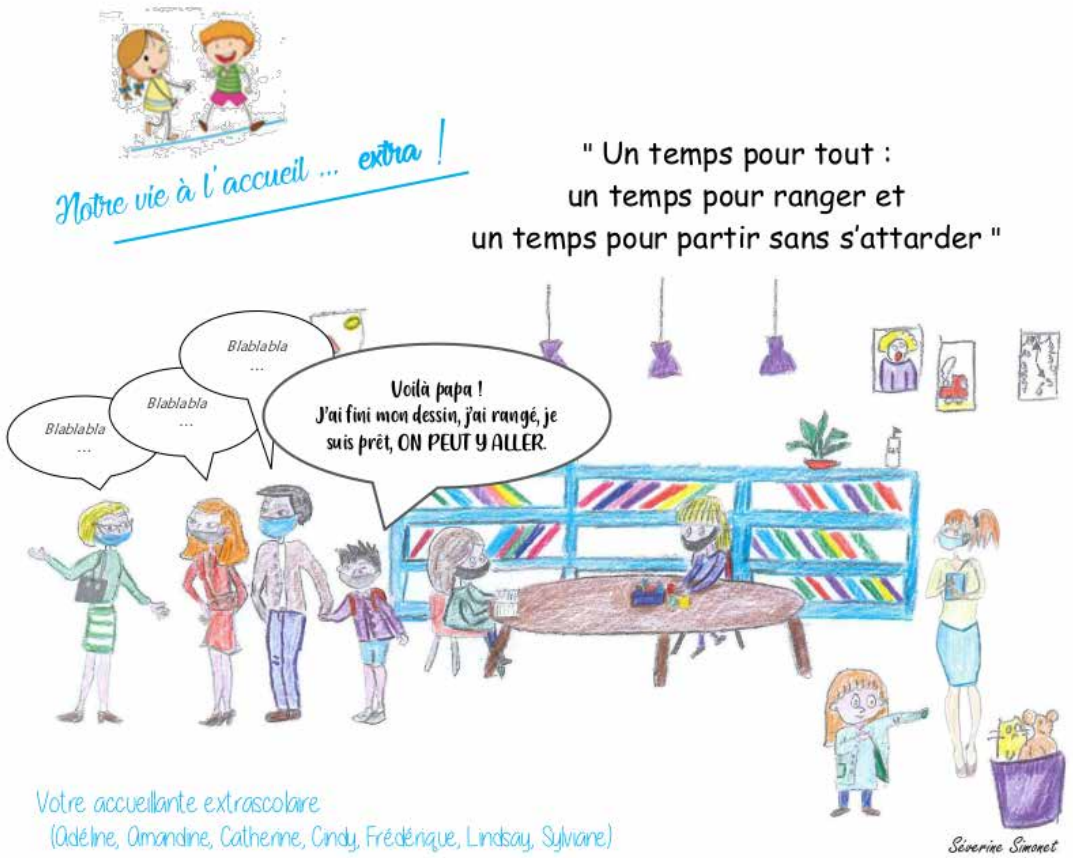
Quand ?
- Le mercredi 02 mars 2022 de 10h à 11h.
- Le mercredi 04 avril 2022 de 10h à 11h.
- Le mercredi 25 octobre 2022 de 10h à 11h.

Lieu :
rue du Château, 19 à Saint-Léger
(à côté de la commune dans les locaux de l'ONE).

Les enfants resteront sous la responsabilité des parents
Ces activités se veulent un lieu d'échange
entre enfants et parents

Attention : uniquement sur réservation (places limitées)
Contacter : Mary-Line BOUCHE 0499/57.25.36

La vie à l'accueil... C'est extra



Pour des informations mises à jour régulièrement,
visitez le site de l'Accueil temps Libre Saint-Léger **www.sites.google.com/site/atlsaintleger**
ou la Page Facebook Accueil Temps Libre – Saint-Léger

CARNAVAL 2022

Stage NATURE

Proposé par Vitales Liances

Jouer naturellement !



Dans les bois de Saint-Léger-en-Gaume



Du lundi 28 février au vendredi 4 mars
9h30 – 12h30
Jeunes de 8 à 12 ans
50 € (ou +, ou -)

Questions et inscriptions :
063/40 50 10 olivier.saussus@vitales-liances.be

Stage

Éveil à la musique, au yoga et à la nature

Animaux rigolos
Comptines enfantines
Yoga tête en bas
Nature et confiture





Mini-stage de Carnaval (**du 28 février au 2 mars 2022**)
Pour les enfants de 2.5 ans à 4 ans
À Châtillon, de 9h à 12h
Participation : 50 euros
Inscriptions : caroselves@gmail.com 0497/46 15 10

STAGES DE CARNAVAL SAINT-LÉGER

La Ligue Laïque asbl

Du **28/02** au **4/03** 2021



ROLLER 9h à 12h

Apprendre à rouler et maîtriser ses roulettes, ou tout simplement continuer à s'entraîner à faire de nouvelle chose, que ce soit à l'intérieur ou extérieur.



SKATE-WAVEBOARD/TROTTINETTE

13h à 16h

Apprendre à monter sur un skate-waveboard/ trottinette à 2 ou 4 roues, suivre un circuit, mais également à faire différentes figures.



Animés par Séverine
Paf : **105€** (la journée entière)
55€ (la demi-journée)

De 3 à 13 ans (2008)
Les enfants doivent amener leurs rollers/skateboard/trottinette ainsi que toutes les protections adaptées (genouillères, coudières, gants et casque) Attention, ces protections sont obligatoires ! L'enfant aura également avec lui une gourde et une collation (et son casse-croûte s'il reste la journée)

Pour toutes informations
063/21.80.81
ateliersartligue@gmail.com
www.ateliersartligue.be

Suivez-nous sur Facebook

TU AS ENTRE 4 ET 12 ANS? TU AS ENVIE DE CRÉER UNE EXPOSITION À LA MANIÈRE D'HERVÉ TULLET?
VIENS ME REJOINDRE POUR UNE SEMAINE OU POUR UNE JOURNÉE DE STAGE.

stage du 28 février au 4 mars

de 9h à 16h

(possibilité de garderie sur demande)

100 € la semaine
ou 30 € par journée

Viens rejoindre "Les plaisirs créatifs" à la salle communale de Châtillon et réserve ton stage par email : christellemaesens@yahoo.fr
ou par tel: 0471.60.67.56



Tva BE:0763.778.394
Le paiement vaut l'inscription. Iban:Be66 0689 4048 4543



PÂQUES 2022

Stage

Éveil à la musique, au yoga et à la nature



Justin le lapin,
Bernard le canard,
La poule maboule.

Mini-stage de Pâques (**du 4 au 6 avril 2022**)
Pour les enfants de 2.5 ans à 4 ans
À Châtilon, de 9h à 12h
Participation : 50 euros
Inscriptions : caroselves@gmail.com 0497/46 15 10

Stage NATURE

Proposé par Vitales Liances



Vive le printemps !

Dans les bois de Saint-Léger-en-Gaume



Du lundi 4 avril au mercredi 6 avril
9h30—15h30
Jeunes de 9 à 14 ans
60 € (ou +, ou -)

Questions et inscriptions :
063/40 50 10 olivier.saussus@vitales-liances.be

Plaine Pâques

11 – 15 avril 2022

Pour les enfants de 3 à 12 ans

60 €
(45 € à partir du 3ème enfant)



Ecole communale de Meix-le-Tige

Activités 9h-16h30
(accueil dès 7h30 et jusque 18h)

ATL Accueil Temps Libre

Inscriptions du 1er février au 11 mars !

www.sites.google.com/site/atlscintleger
Administration communale de Saint-Léger
Coordinatrice ATL : 0496/53 82 66
auxane.jacob@saint-leger.be
Echevine Petite Enfance : 0497/28 66 13
anne.schouveller@saint-leger.be

STAGES DE PRINTEMPS

SAINT-LÉGER

Du **11** au **15** avril 2022

La Ligue Laïque asbl



VÉLO

9h à 12h

Apprentissage Vélo : Pour les enfants qui ne savent pas rouler à 2 roues. Il apprendra à tenir son vélo de manière différente pour qu'il puisse le promener, rouler à deux roues, freiner, tourner, ... que ce soit à l'intérieur ou l'extérieur.
Vélo Bois : Pour des enfants qui savent rouler à deux roues. Les enfants seront amenés à rouler dans les bois, sur chemin ou à travers bois, rouler dans la rivière ou la traverser, réparer une chaussée sur le sol pour la route, gué/lac ou autre ...Il y aura également une partie jeu.





SKATE-WAVEBOARD/TROTTINETTE

13h à 16h

Roller/skate-waveboard/trottinette : Apprendre à rouler et maîtriser ses roulettes, ou tout simplement continuer à s'entraîner à faire de nouvelle chose, que ce soit à l'intérieur ou extérieur. Apprendre à monter sur un skate-waveboard/trottinette à 2 ou 4 roues, suivre un circuit, mais également à faire différentes figures.

Animé par Séverine

Pef : **105€** (la journée entière)
55€ (la demi-journée)

Pour toutes informations
063/21.80.81
ateliersartligue@gmail.com
www.ateliersartligue.be

Suivez-nous sur Facebook

Les stages dans votre commune durant les prochains congés scolaires

ÉTÉ 2022

âge des enfants	1er juillet	du 4 au 8 juillet	du 11 au 15 juillet	du 18 au 22 juillet	du 25 au 29 juillet	du 1 au 5 août	du 8 au 12 août		du 16 au 19 août		du 22 au 26 août
2,5 ans		Stage **musique/yoga/nature** [matins]	Stage **musique/yoga/nature** [matins]		**Plaine** "Le jardin"	**Plaine** "Le cirque"	**Plaine** "Le tour du monde"	Stage **musique/yoga/nature** [matins]	Stage **musique/yoga/nature** [matins]		
3 ans											
4 ans	Atelier **girly**										
5 ans		Stage **musique/yoga/nature** [après-midi]	Stage **musique/yoga/nature** [après-midi]	**Plaine** "Fort Boyard"	**Plaine** "Le Moyen Âge"	**Plaine** "Le cirque"		Stage **musique/yoga/nature** [après-midi]	Stage **musique/yoga/nature** [après-midi]	Stage **Vélo/Roller** [matins et/ou après-midis]	
6 ans											
7 ans							Stage **yoga/nature**				
8 ans											
9 ans											
10 ans			Stage "**Journal Créatif, un ami pour la vie !**								
11 ans											
12 ans											
et + ...											

Atelier girly
1er juillet
(la journée)
4 - 12 ans

Renseignements-inscriptions :
Les plaisirs créatifs
christellemaesen@yahoo.fr
0471/60 67 36

Stages éveil musical-yoga-nature
4-8 juillet / 11-15 juillet
8-12 août / 16-19 août
2,5-4 ans (9h-12h)
5-6 ans (14h-17h)

Renseignements-inscriptions :
Caroline Selves caroselves@gmail.com
0497/46 15 10

Journal Créatif, un ami pour la vie !
11-15 juillet
10 ans et +
(journées)

Renseignements-inscriptions :
Atelier de l'Ermite
atelierdelermite@gmail.com

Stages Art'Ligue

Yoga/nature
8 – 12 août
7-12 ans
(journées)

Vélo / Roller
16 – 19 août
3-12 ans
(matins et/ou après-midis)

Renseignements- inscriptions :
www.ateliersartligue.be
ateliersartligue@gmail.com
063/21.80.81

Plaine (inscriptions à partir du 19 avril 2022)



Renseignements-inscriptions :

Site Accueil Temps Libre :
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordinatrice Accueil Temps Libre : Auxane Jacob
0496/53 82 88
auxane.jacob@saint-leger.be

Échevine de la Petite Enfance : Anne Schouveller
0497/28 66 13
anne.schouveller@saint-leger.be

D'autres stages pourraient s'ajouter

N'hésitez pas à consulter le site de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger

www.sites.google.com/site/atlsaintleger

Le 24 janvier était la journée internationale de l'éducation. C'était aussi la date choisie pour mettre en valeur l'accueil extrascolaire et les professionnel-le-s de ce secteur.

Vous le connaissez peut-être sous l'appellation « garderie ». L'accueil extrascolaire est pourtant bien plus qu'une simple surveillance. Au quotidien, les accueillant-e-s offrent un temps éducatif de qualité, accessible à tous les enfants.
Les accueils extrascolaires sont des lieux privilégiés où les enfants peuvent s'épanouir, développer leur créativité, se socialiser, jouer, lire, prendre du plaisir à être ensemble ou à être seuls. Ils ont le droit de ne rien faire, de se reposer comme de se défouler ou encore de prendre du temps avec un adulte bienveillant et présent pour eux, un temps libre ...

Malheureusement, ce secteur est souvent invisible et peu reconnu. Cela ne rend pas justice aux structures et aux personnes qui œuvrent au jour le jour à cette mission d'utilité publique, essentielle pour bien des enfants et des familles.

Lundi 24 janvier, nous avons voulu rendre visible les accueils extrascolaires via différentes actions telles que le port d'un badge Accueil ExtrasCOOL, un affichage de cette campagne et des animations auprès des enfants dans les accueils extrascolaires des 4 écoles de la commune. Les enfants ont dessiné leur accueil idéal, ils ont pu exprimer ce qu'il aime particulièrement à l'accueil.












Levi's





Ma Cuisine 30
Créations PECHON
www.cuisinepechon.be
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34

Nous vous recevons uniquement sur rendez-vous pour l'élaboration d'un nouveau projet

Heures d'ouverture :
Lundi : 13h30 à 18h00 • Mardi : 10h00 à 18h00 • Mercredi : fermé
Jeudi et vendredi : 10h00 à 18h00
Samedi sur RENDEZ-VOUS • Dimanche : fermé

LÉ LYS
créations florales
David Blondelet
Rue du 5 septembre, 13
B-6747 Saint-Léger
+32 (0) 63 67 67 05

Heures d'ouverture
Du lundi au samedi
9h - 12h / 14h - 18h30
Dimanche 10h - 12h30
Fermé le lundi matin
et mercredi après-midi

Assurances Massem-Kemp Sprl
Agent lié de CBC Assurances
CBC
Rue de la Posterie 42
6700 Arlon
063/22 36 76
assuranceskemp@assur.cbc.be
FSMA 014408A

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

ALN
LOCATION
MACHINES
OUTILLAGES
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
+32 (0)63 388 011
info@alnlocation.be
www.alnlocation.be
Hamawé,1 • B-6760 Ethe



Du lundi au jeudi :	7h30-12h & 13h-17h30
Vendredi :	7h30-12h & 13h-18h
Samedi :	8h-12h & 16h30-17h30

Grand Merci aux annonceurs
chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !



Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Email : info@regifo.be - Votre conseiller en communication – Monsieur Roland CROSSET – Tél : 087 / 267 886